



**NOUS
AVONS
BESOIN
DE TOI !**

Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°83

Sommaire : Hors classe, Alerte sociale, Salaires, Stages Min, Appel, 18 mai à Paris, Loi au Sénat, Evaluations, Mouvement, carte scolaire, Classe exceptionnelle, retraite



**Accès à la Hors classe :
belle victoire syndicale du SNUipp-FSU !
C'est l'ancienneté générale de service qui départagera
les collègues et non plus l'ancienneté en tant que PE.**

Cela met fin à une injustice flagrante qui pénalisait les ex-instits dont une partie de la carrière n'était pas prise en compte dans le barème.

Un long cheminement revendicatif : il aura fallu plusieurs courriers au Dasen, des interventions en audience et en CAPD pour qu'enfin l'administration se range à nos arguments en faveur d'un traitement plus équitable des candidatures.

Cet acquis, qui profite à tous, est à mettre au crédit de la représentativité du SNUipp-FSU et de sa pugnacité jamais démentie dans la défense des collègues.



Une note de service publiée au BO du 21 mars 2019 fixe les règles d'avancement à la hors classe des PE au titre de l'année 2019. Un avancement que les CAPD du printemps auront à examiner.

Conformément aux engagements pris par le ministère, le ratio pro/pro des PE passe nationalement de 13,2 % en 2018 à 15,1 % en 2019, soit une augmentation du nombre de promu-es de 1 945. **Ce ratio passera à 17% en 2020**, il sera alors identique à celui du second degré.

Une dotation en hausse pour 2019 : 483 possibilités pour l'académie contre 418 l'an dernier !

Et oui ! Le PPCR tant décrié par ceux qui n'obtiennent rien donne des résultats concrets pour nos collègues.

C'est le fruit des actions et des négociations menées par le SNUipp-FSU !

Notre dossier ici

Fiche syndicale de suivi ici



Le SNUipp-FSU obtient des résultats importants lors de la négociation préalable avec les représentantes de l'IA :

Le SNUipp a indiqué en préalable que cette alerte sociale avait été lancée notamment face à l'absence de réponses de la part de l'IA aux différents courriers adressés par le SNUipp-FSU. D'autre part, certaines questions nécessitent des débats contradictoires en présence de l'IA.

- convocation d'une Capd le 17 mai (étude des stages MIN, des congés de formation professionnelle) et questions diverses

- Mouvement: le SNUipp a regretté l'absence de communication envers les collègues qui sont dans l'attente. Une communication sera faite via lprof à tous les participants au mouvement en amont de l'envoi des accusés de réception pour informer les collègues (ce matin, le logiciel n'était toujours pas livré)

La CAPD « mouvement » aura probablement en juillet plutôt qu'en juin. Aucune information ne peut être à ce jour donnée concernant le mouvement à titre provisoire.

Le SNUipp a proposé la programmation d'une CAPD en juin afin de traiter de certains sujets (HC, refus de temps partiel...). L'administration a pris note de notre demande.

- Documents de travail relatifs notamment aux demandes de temps partiel seront remis encore cette année aux élu-es du personnel afin que nous puissions mener à bien notre rôle d'élu-es du personnel.

- Passage à la hors classe (voir ci-dessus)

- Carte scolaire: il reste 14 postes à l'IA .

Le SNUipp-FSU a répété sa volonté qu'il n'y ait pas de fermeture sèche à la rentrée.

L'objectif de l'IA est d'éviter les fermetures sèches dans la mesure du possible. La réserve raisonnable (14 postes) gardée pour les phases d'ajustement devrait permettre d'éviter ces fermetures sèches.

Sur les 14 postes, il est envisagé de créer 2 postes de remplaçants (1 BD ASH + 1 BD Nice 3) - (accord de principe du SNUipp). A Suivre lors du Ctsd en Juin



Salaires : assez d'annonces, des actes !

Salaires de début de carrière à 2000 €, rémunérations trop faibles, mise en place d'un observatoire ... Le locataire de la rue de Grenelle ne manque jamais l'occasion de rappeler que les enseignantes et les enseignants français ne sont pas assez rémunérés... Pour autant, d'annonces en annonces, les personnels et particulièrement les PE ne voient toujours rien venir.

Aussi le SNUipp-FSU dans un courrier s'adresse à nouveau au ministre afin de lui demander de présenter un calendrier et des modalités concrètes d'augmentation salariale tant attendues par les personnels.

Le syndicat lui rappelle qu'en effet le salaire des enseignants et enseignantes du primaire est de 16% inférieur à celui de leurs homologues des autres pays de l'OCDE, un écart qui monte à 29% quand on le confronte aux onze pays comparables .

Enfin dans le même courrier, le SNUipp-FSU lui rappelle que les personnels enseignants du primaire rémunérés à leur sortie du concours à peine 20% au dessus du SMIC stagnent encore les premières années d'exercice. Un fait qui n'est pas sans lien avec la perte d'attractivité du métier.

Courrier du SNUipp-FSU au Ministre



Candidatures stages MIN (Modules d'initiative nationale)

- ▶ Le groupe de travail relatif à l'étude des départs en stage de formation MIN s'est tenu le 14 mai après-midi à l'IA.
- ▶ **41 candidatures recensées... mais seulement 8 départs**
- ▶ + 2 départs de collègues prévus initialement en modules de formation Cappei et qui au final sont retenues sur les stages MIN - (39 candidatures l'an dernier et 6 départs).
- ▶ Le SNUipp-FSU a suivi de près les travaux et a redit l'insuffisance des moyens accordés eu égard aux nombreux besoins dans les écoles.

Lire la suite: [ici](#)



APPEL à Candidature PRISON de NICE - avant le 24/05

Recrutement « Enseignant(e) en milieu pénitentiaire à Nice » [La nomination se fera à titre provisoire.](#)

Fiche de candidature par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : ia06-dipe2@ac-nice.fr)

COPIE au SNUipp-FSU pour suivi

[Lire l'appel ici](#)



#ÀParisle18Mai à l'appel du SNUipp et de la FSU !

Le 18 mai prochain les enseignants et les enseignantes avec les parents d'élèves seront de nouveau dans la rue à Paris pour obtenir l'abandon du projet de loi « école de la confiance ».

Très présents dans les grèves et les manifestations de l'aveu même du ministère, les 19 et 30 mars, le 4 avril et le 9 mai, les enseignantes et les enseignants des écoles auront de nouveau l'occasion de s'exprimer dans la rue le 18 mai prochain.

Ce sera, cette fois, à l'occasion d'une manifestation nationale pour redire au ministre de l'Éducation nationale qu'ils ne veulent pas de sa loi sur « l'école de la confiance ». Et celui-ci peut bien évoquer dans les médias un « festival de bobards », les raisons de ce refus sont bien réelles.

Lire la suite

Une délégation du SNUipp-FSU 06 sera présente à Paris.



Loi Blanquer au Sénat : dernier round ? Semaine cruciale pour l'école !

Le SNUipp et la FSU toujours mobilisés !

Mardi 14 mai débute l'examen du projet de loi « école de la confiance » par le Sénat. Sous la pression des mobilisations enseignantes, des parents, des élus... les EPLESF seraient revus mais la mise de l'école primaire sous la coupe du collège et la concentration du réseau scolaire persistent. Par ailleurs de nombreux amendements sénatoriaux portent une vision inquiétante de l'école et peu en prise avec sa réalité.

Cette semaine sera donc cruciale pour la communauté éducative qui exige l'abandon de ce texte et un autre projet pour l'école.

Actions dans les départements toute la semaine et manifestation nationale parisienne samedi 18 mai : toutes et tous #AParisLe18.

Les fortes mobilisations de la communauté éducative depuis le mois de mars ont fait vaciller le ministre qui croyait pouvoir avancer seul. Les acteurs et actrices du terrain l'ont ramené à la réalité, alertant sur son projet de loi et ce qu'il dessine pour l'école : une menace sur la spécificité de l'école primaire et son organisation territoriale, une volonté de restreindre la liberté d'expression enseignante, davantage d'argent versé à l'enseignement privé, une réforme de la formation initiale développant la contractualisation d'étudiantes et étudiants...

Si l'Assemblée nationale a voté en première lecture le texte, le Sénat va l'examiner à partir de demain, mardi 14 mai, avant son adoption éventuelle par une commission mixte paritaire rassemblant des parlementaires des deux chambres.

[Lire la suite](#)



Évals CP : les résultats en question

Le SNUipp-FSU était reçu au ministère le 13 mai pour une présentation des résultats des évaluations CP-CE1. L'occasion pour le syndicat de rappeler les raisons de son opposition à ces tests standardisés et de poser quelques questions qui fâchent.

Épreuves inadaptées, mise en situation d'échec ou d'anxiété des élèves, conditions de passation biaisant les résultats, difficultés de saisie des résultats, intimidation des PE qui entendent utiliser leurs propres outils... tout, ou presque, a déjà été dit sur ces évaluations CP-CE1, jugées au mieux comme inutiles par une grande partie de la communauté éducative.

Le SNUipp-FSU y est pourtant revenu une fois de plus, à l'occasion d'une rencontre au ministère de l'Éducation nationale où était présentée l'analyse des résultats de ces tests nationaux standardisés.

[Lire la suite ici](#)



Mouvement 2019 : le logiciel de calcul des barèmes pourrait être livré entre le 13 et le 15 mai.

Si tout va bien les AR pourraient être générés en fin de semaine et les premiers groupes de travail convoqués la semaine suivante.

Ce matin cependant, le logiciel n'était pas encore livré.

A noter qu'une réunion de crise sur le mouvement s'est tenue au cabinet du ministre le 9 mai.



QU'ENVOYER au SNUipp-FSU 06 ?

- Si ce n'est déjà fait, la fiche de suivi syndical (**des centaines sont déjà arrivés au siège du SNUipp-FSU**) pour nous permettre de vérifier le barème de chacun-e ! [ICI](#)

- l'accusé de réception du mouvement + fiche bonifications (quand il arrivera dans les boîtes mail professionnelles -

A renvoyer à l'IA à : mouvement1degre06@ac-nice.fr



Carte scolaire 2019 : phase d'ajustement de juin

En préparation des Groupes de Travail des 13 et 17 juin, le SNUipp-FSU 06 met à disposition des écoles les fiches de suivi syndical "carte scolaire" pour la phase d'ajustement de juin. L'IA dispose encore de 14 postes à distribuer. Les classes dédoublées en Education Prioritaire seront également l'objet de réajustements en fonction des inscriptions réalisées et des prévisions affinées en fin d'année scolaire.

[Télécharger les fiches de suivi carte scolaire](#)



La campagne 2019 est ouverte jusqu'au 17 mai .

Candidature à formuler en remplissant une fiche de candidature au travers de l'outil de gestion internet I-Prof (vivier 1) entre le **29 avril 2019** et le **17 mai 2019**.

A cette occasion, il est demandé aux enseignants éligibles de renseigner leur CV sur Iprof (vivier 1 et vivier 2)

Modalités, barèmes..

[Notre dossier et la fiche de contrôle syndicale ici](#)



Retraites : comprendre la réforme Macron, lutter avec la FSU pour développer les solidarités

La loi en préparation sur les retraites ne serait présentée qu'au deuxième semestre 2019, mais c'est dès maintenant que, suite aux premières annonces donnant les grandes lignes du projet, les salariés doivent s'emparer du dossier, intervenir, s'opposer et proposer des alternatives. Le vote pour FSU aux élections professionnelles de décembre 2018 sera une occasion d'exprimer le rejet de tout projet qui mettrait à mal les solidarités.

La FSU publie ici l'ensemble des documents qui détaillent les projets gouvernementaux ainsi que des compte rendus des réunions au haut commissariat à la réforme des retraites :

[dossier complet de la FSU ici](#)



[SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook](#)



CALCULEZ votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

Conserver "le bénéfice de la limite d'âge : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension peut être important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote

des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre cette limite d'âge.

Le prolongement d'activité au delà de la limite d'âge du corps d'origine n'est possible que dans la limite de 10 trimestres dans le cas général.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos